**LA CROIX DE CHEMIN DE LA FAMILLE GUÉRARD**
*par Gilles et Roxanne Guérard*

Les croix de chemin du Québec appartiennent à une longue tradition dont les origines sont européennes. « La tradition d'élever ce type de monument aux croisements et le long des routes remonterait à la Bretagne, aux temps où les druides sacralisaient certains lieux en y érigeant des menhirs. (…) Aux menhirs – et parfois à partir d'eux – se sont progressivement ajoutées tout au long du Moyen Âge des croix plantées sur des lieux de sépultures et le long des routes, surtout aux carrefours ». (Simard, Jean et Milot, Jocelyne, Les croix de chemin du Québec – Inventaire sélectif et trésor, Les publications du Québec, 1994, p. 3)

La croix de chemin de la famille Guérard située au coin du Chemin du Fleuve et de Saint-Emmanuel à Coteau-du-Lac est un bel exemple qui perpétue cette tradition appartenant à notre patrimoine culturel et religieux, en plus de préserver la mémoire de la famille, surtout celle d'Albert Guérard qui l'a érigée.

C'est en 1932, accompagné de son épouse Christine et de ses cinq enfants Maurice, Marie-Jeanne, Rolland, Denise et Noël, qu'Albert vient s'établir à Coteau-du-Lac. Trois autres enfants y naîtront : Pierrette, Gisèle et Gilles. Il acquit les terres de la Famille French situées non loin de l'emplacement actuel du Pont Mgr Langlois. C'est tout près de sa maison, devant le 175, Chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, qu'il a érigé une croix en 1946 en reconnaissance à Dieu pour faveurs obtenues.

Albert a construit la croix en bois avec un socle en ciment. Peinte en rouge, il y installa un Christ en poussière de pierre qu'il avait importé d'Italie. Sur la hampe installée au-dessus de la tête du Christ, il était écrit « INRI » et sur le socle, il était inscrit : « Vive Jésus, vive sa croix, 1946, A. Guérard ». Une niche contenant une statuette de la Vierge Marie était installée au pied de la croix. À l'été 1946, la croix fut bénite par le curé de la paroisse, Émile Véronneau, lors d'une cérémonie officielle à laquelle plusieurs dignitaires et paroissiens étaient présents.

En 1948, Albert, accompagné de son épouse ainsi que quatre de leurs enfants, était au volant de sa vieille Durant-Packard 1929 quand ils furent impliqués dans un face-à-face avec une autre voiture alors qu'ils circulaient sur l'actuelle route 338. Dans ce terrible accident, tous furent grièvement blessés mais aucun ne perdit la vie. Albert attribua leur bonne fortune à sa croix de chemin qu'il pouvait apercevoir de l'autre côté du canal alors qu'il était prisonnier de son véhicule lourdement accidenté.

Vers 1970, la croix a été refaite en ciment puisque sa structure en bois portait les usures du temps. Son socle est demeuré inchangé.

La maison d'Albert Guérard, vendue en 1980, fut détruite par un violent incendie peu de temps après sa vente. Toutefois, son fils Gilles avait bâti sa maison juste derrière la croix. Elle est donc restée dans la famille Guérard jusqu'en 1996, moment où elle fut donnée à la Fondation pour la culture et l'éducation qui a accepté de la mettre sur ses terrains du Manoir de Beaujeu, au coin du Chemin du Fleuve et de Saint-Emmanuel, à Coteau-du-Lac. Ainsi, la croix demeure dans le patrimoine de la ville, en plus de bénéficier d'une très grande visibilité en raison de sa localisation.

Cette croix de chemin est décrite dans l'ouvrage de Jean Simard et de Jocelyne Milot intitulé « Les croix de chemin du Québec – Inventaire sélectif et trésor », publié en 1994. Elle fait donc partie de l'inventaire des croix de chemin du Québec comme patrimoine culturel et religieux.

# LA FAMILLE LANGEVIN SUR LA PLACE DU SOUVENIR À COTEAU-DU-LAC

La famille Langevin de Coteau-du-Lac a rejoint d'autres familles souches de la ville sur la Place du Souvenir. C'est en présence d'une cinquantaine de membres de la grande famille Langevin qu'une plaque commémorative a été dévoilée le 22 juin dernier, en présence du maire de la ville, monsieur Guy Jasmin, et du président de la Société d'histoire de Coteau-du-Lac, monsieur Alain Dignard.

*Plusieurs membres de la famille Langevin lors du dévoilement de la plaque commémorative sur la Place du Souvenir, à Coteau-du-Lac, le 22 juin dernier*

En 1901, Jean Langevin de la région de Chicoutimi arrive à Coteau-du-lac avec sa famille. Dès 1906, il achète le moulin à farine de M. Beaudet, devient meunier et ce, jusqu'en 1933; son fils Victor prend la relève jusqu'en 1967. Vers 1952, huit silos sont érigés au-dessus de la structure de pierres, ce qui en faisait l'édifice le plus imposant du village. Le moulin servait à la production de moulées pour les animaux de ferme et de farine de sarrasin. Bien que le moulin ait été vendu en 1967, il a continué à fonctionner jusqu'en 1983 et ce, malgré un incendie en 1975. L'ancien moulin, situé près du Fort de Coteau-du-Lac, est devenu au cours des dernières années une salle de réception « Moulin Callières di Jasmin ».

Les Langevin ont toujours été très impliqués dans la communauté, que ce soit aux conseils scolaire et municipal, à la commission scolaire ou à la Société Saint-Jean-Baptiste. Aussi, c'est en 1999, que la Commission de toponymie du Québec a attribué le nom de « Bassin Victor-Langevin » au vaste bassin se trouvant en amont de la digue Coteau 4 et le pont Mgr Langlois.

FAMILLE
LANGEVIN

Victor Langevin

Jean Langevin

FARINE DE SARRASIN
CARILLON
BUCKWHEAT FLOUR
VICTOR LANGEVIN

**HISTOIRE DES LANGEVIN**

C'est en 1901 que Jean Langevin, venu de Rivière du Moulin dans la région de Chicoutimi, arrive à Coteau-du-Lac avec sa famille. En 1906, il achète le moulin à farine, situé au 308 chemin du Fleuve, appartenant à Georges Jules Beaudet et devient meunier jusqu'en 1933. Par la suite le moulin devient « Moulin Victor Langevin » jusqu'en 1967.

Le moulin servait à la production de moulées pour les animaux de la ferme, et, à l'automne, était ajoutée la production sur meules de pierre de la farine de sarrasin de marque "Carillon".

Les Langevin ont toujours été très impliqués dans la communauté. Victor a été élu maire du village de 1949 à 1954 et de 1961 à 1963, il a de plus été président de la commission scolaire. Son père Jean et son frère Joseph furent membres du conseil municipal et du conseil scolaire à tour de rôle.

Jean devient maître de chapelle de 1901 à 1933 et sa fille Alice sera organiste pendant 2 ans.

C'est à la suite d'un long procès qui a débuté en 1933 et ayant impliqué la famille Langevin à la « *Beauharnois Light Heat & Power* », qu'un bassin de rétention des eaux a été aménagé afin de régulariser l'apport d'eau pour le bon fonctionnement des turbines du moulin. En 1999, la commission de toponymie du Québec, suite à des consultations auprès de la Société d'Histoire de Coteau-du-Lac, a attribué le nom de « *Bassin Victor Langevin* » au bassin se trouvant en amont de la digue Coteau 4 et le Pont Mgr Langlois et officialisant par la même occasion le nom du canal d'amenée Beaudet - Langevin.

Merci à Jean, époux de Sophie Tremblay, ainsi qu'à son fils Victor, époux de Simone Léger, pour leur contribution au développement de Coteau du lac.

# CIRCUIT PATRIMONIAL HECTOR-BESNER

Le circuit patrimonial Hector-Besner a été inauguré au printemps 2011. Les sept (7) premiers panneaux d'interprétation sont situés au centre-ville de Coteau-du-Lac. Le 6 juillet dernier, deux (2) nouveaux panneaux relatant l'histoire des propriétés ancestrales situées entre le 359 et le 380 Chemin du Fleuve ont été dévoilés. Vous y découvrirez des personnages, des anecdotes et des édifices qui témoignent de ce que nos ancêtres ont vécu et nous ont laissé en héritage.

Ce dévoilement est l'aboutissement du travail du Comité culturel de Coteau-du-Lac et nous remercions chacune et chacun pour leur travail.

C'est en présence des propriétaires actuels de la maison Mousseau du 380, Chemin du Fleuve, monsieur Patrick Krick et de la maison Émery Fournier du 367 Chemin du Fleuve, monsieur Claude Dagenais, que la Ville et la Société d'histoire de Coteau-du-Lac ont dévoilé ces deux (2) nouveaux panneaux du circuit patrimonial, en présence de membres de la Société St-Jean-Baptiste.

Que ce soit à pied ou à vélo, venez découvrir Coteau-du-Lac et son patrimoine bâti.

*367 Ch. du Fleuve - Maison Émery Fournier - De gauche à droite, Raymond Gauthier, Alain Dignard, Aline Besner, Jean Derepentigny, Micheline Legault, Denis Carrière, Rolland Legault, Claude Dagenais, Claudette Gauthier, Louise Fortier, Guy Jasmin, Richard Teasdale, Philippe Krick, Robert Goulet et Jacques Delisle*

*380 Ch. du Fleuve - Maison Mousseau - De gauche à droite, Jacques Delisle, Richard Teasdale, Raymond Gauthier, Claudette Gauthier, Patrick Krick, Guy Jasmin, Jean Hudon, Louise Fortier, Rolland Legault,Aline Besner, Alain Dignard, Micheline Legault, Denis Carrière, Roger Derepentigny et Robert Goulet*

# INAUGURATION D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DE THOMAS MONRO

La Société d'histoire de Coteau-du-Lac, en collaboration avec la Ville de Coteau-du-Lac, a inauguré le 6 juillet dernier une plaque commémorative en l'honneur de Thomas Monro, ingénieur du Canal Soulanges.

Thomas Monro est né le 28 novembre 1831 à Londonderry, Irlande et décède le 10 mars 1903 à Coteau-Landing, Québec. Ingénieur en chef de 1891 à 1899, Thomas Monro localise, construit et nomme le Canal Soulanges, situé entre les lacs Saint-Louis et Saint-François, sur la rive nord du Saint-Laurent. Cette écluse innovatrice est électrifiée et illuminée et, pour la première fois au Canada, ses structures sont fabriquées avec du ciment Portland.

Sur la Place Thomas Monro est érigée une tour cylindrique que l'on appelle chez-nous « Le Phare de Coteau-du-Lac ». Cette structure d'acier est à l'entrée du Canal Soulanges, côté ouest, en provenance du Lac Saint-François et des Pays d'En-Haut, en direction du Lac Saint-Louis et par la suite, vers Montréal.

En réalité, ce bâtiment est un feu d'alignement antérieur ou haut. Celui-ci est jumelé avec le feu d'alignement postérieur ou bas de Les Coteaux, autrefois Coteau-Landing. à cette époque, ces endroits étaient déboisés afin que les deux feux soient visibles en tout temps.

Ces feux d'alignement de plus formaient un axe lequel guidait les bateaux entrant dans le Canal Soulanges. Lorsque le commandant du bateau en provenance du Lac Saint-François voyait ces deux feux alignés, ceci voulait dire qu'il était dans la bonne direction vers l'entrée du canal et pouvait avancer sans crainte.

Il y a déjà plusieurs années, un comité de citoyens de Coteau-du-Lac a participé à la sauvegarde du phare du Canal Soulanges afin de protéger le patrimoine bâti. En plus du maire de l'époque, monsieur Henri-Paul Desforges, ce comité était formé de mesdames Georgette Vincent, Albina Roussel et Yvette Geoffrion et de messieurs Donat Besner, Marcel Richard, Germain Vincent, Benoit Brunet et Marcel Leblanc.

Pour souligner l'apport de ce bâtisseur et conserver une partie de notre histoire, la Société d'histoire de Coteau-du-Lac, appuyée par la Ville de Coteau-du-Lac, a voulu rendre hommage à l'ingénieur du Canal Soulanges, monsieur Thomas Monro. Ce parc porte maintenant le nom de « Place Thomas Monro » et la plaque commémorative contribuera à faire connaître l'histoire de cet ingénieur à tous les visiteurs du parc.

*Place Thomas Monro - De gauche à droite: Jean Hudon, Louise Fortier, Micheline Legault, Rolland Legault, Richard Teasdale, Raymond Gauthier, Robert Goulet, Claudette Gauthier, Alain Dignard, Roger Derepentigny, Aline Besner, Guy Jasmin, Patrick Delforge, Josée Drolet, Jacques Delisle, Denis Carrière et à l'avant, Flavie Delforge (Maire et conseillers, membres de la Société St-Jean-Baptiste et de la Société d'histoire de Coteau-du-Lac, accompagnés de leurs conjoint(e)s)*